

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03618

Numéro SIREN : 817 487 077

Nom ou dénomination : AGLM IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2024 sous le numéro de dépôt 13113



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AGLM IMMO S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
AGLM IMMO S.A.S.
32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AGLM IMMO S.A.S.

32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale des associés de la société par actions simplifiée AGLM IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée AGLM IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des immeubles et titres de participation, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 mai 2024

KPMG SA

**Regis
Tribout**

Signature numérique
de Regis Tribout
Date : 2024.05.13
17:00:48 +02'00'

Regis TRIBOUT

Associé

AGLM IMMO S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS AGLM IMMO

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2023		SITUATION AU 31/12/2022	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2023	SITUATION AU 31/12/2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET			
Associés - capital souscrit non appelé	0		0			
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	Capital	2 255 827 800,00	2 255 827 800,00
Immobilisations Corporelles				Prime d'Emission, d'Apport et de Fusion	2 333 867 240,31	2 333 867 240,31
• Terrains	2 480 094 003,34	78 503 642,82	2 401 590 360,52	Réserves		
• Constructions	2 086 848 127,93	481 920 808,95	1 604 927 318,98	• Réserve Légale	12 038 514,69	10 444 101,04
• Immobilisations Corporelles en Cours	278 461 876,96	0,00	278 461 876,96	• Réserves Indisponibles	0,00	0,00
• Autres Immobilisations Corporelles	6 899 105,68	623 448,12	6 275 657,56			
Immobilisations Financières				Report à Nouveau	30 386 937,94	93 078,61
• Participations	234 098 898,25	0,00	234 098 898,25	Résultat de l'Exercice	-71 955 855,44	31 888 272,98
• Autres titres immobilisés	84 043 065,81	0	84 043 065,81			
• Dépôts & Cautionnements	5 695,16	0,00	5 695,16			
Total Actif Immobilisé	5 170 450 773,13	561 047 899,89	4 609 402 873,24	Total Capitaux Propres	4 560 164 637,50	4 632 120 492,94
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	0,00	0,00	0,00	Provisions pour Risques & Charges	20 000,00	20 000,00
				Provision pour impôts	0,00	0,00
Créances				Total Provisions	20 000,00	20 000,00
• Créances clients et Comptes Rattachés	12 648 053,45	3 771 824,09	8 876 229,36	DETTES		
• Autres Créances	7 020 874,69	0,00	7 020 874,69	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	32 115 458,05	193 070 345,80
Valeurs Mobilières de Placement	0,00	0,00	0,00	Emprunts & Dettes Financières Divers	21 897 429,00	19 915 518,95
Disponibilités	4 604 019,88	0,00	4 604 019,88	Avances & Acomptes Recus	0,00	0,00
				Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	9 036 825,32	2 706 819,24
				Dettes Fiscales & Sociales	335 664,00	594 472,00
				Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	30 595,20	42 896,32
				Autres Dettes	1 770 295,40	6 195 994,28
Total Actif Circulant	24 272 948,02	3 771 824,09	20 501 123,93	Total Dettes	65 186 266,97	222 526 046,59
REGULARISATION				REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	4 533 092,70	12 325 971,94
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0,00	0,00	0,00	Ecart de Conversion Passif	0,00	0,00
Ecart de Conversion Actif	0,00	0,00	0,00			
Total Régularisation	0,00	0,00	0,00	Total Régularisation	4 533 092,70	12 325 971,94
TOTAL ACTIF	5 194 723 721,15	564 819 723,98	4 629 903 997,17	TOTAL PASSIF	4 629 903 997,17	4 866 992 511,47

SAS AGLM IMMO

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2023	SITUATION AU 31/12/22	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2023	SITUATION AU 31/12/22
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	18 716 905,88	21 046 486,04	Revenus Locatifs	154 546 795,19	144 738 222,01
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	24 431 821,77	21 256 528,37	. Revenus des Immeubles	264 503,46	247 535,79
			. Refacturation d'Assurances	16 402 361,27	14 182 373,49
Salaires & Traitements	0,00	0,00	. Refacturation d'Impôts		
Charges Sociales	0,00	0,00	. Refacturation diverses		
			Produits des Activités Annexes	0,00	0,00
Dotations aux Amortissements & Provisions	64 613 513,70	61 254 238,92	. Commissions & Courtages	0,00	0,00
. Dot. aux Amortissements sur Immobilisations	0,00	0,00	. Locations Diverses		
. Dot. aux Amort. sur Frs d'Acquis. & Hon. de Comm.	1 768 437,61	707 168,06	Reprises sur Amortissements & Provisions	339 736,61	1 924 064,91
. Dot. aux Provisions sur Actif Circulant	0,00	0,00	Transferts de Charges		
. Dot. aux Provisions pour Risques & Charges	0,00	0,00	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0,00	0,00
Autres Charges	306 046,30	2 507 968,14	. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0,00	0,00
			. Autres Transferts de Charges	523 629,95	492 262,14
			Autres Produits	1 239 559,79	3 665 086,84
Total Charges d'Exploitation	109 836 725,26	106 772 389,53	Total Produits d'Exploitation	173 316 586,27	165 249 545,18
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	3 453 777,50	239 901,01	Intérêts & Produits Assimilés	221 386,00	755 604,46
Différences Négatives de Change	0,00	0,00	Produits financiers de participations	6 474 512,47	6 486 258,49
			Différences Positives de Change	0,00	0,00
Total Charges Financières	3 453 777,50	239 901,01	Total Produits Financiers	6 695 898,47	7 241 862,95
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	3 137 629,55	426 576,10	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0,00	0,00
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	15 803 312,82	26 749 438,19	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	30 963 764,00	28 584 803,41
Dotations aux Amortissements & Provisions	124 915 804,00	17 408 579,89	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	722 386,95	417 964,16
Total Charges Exceptionnelles	143 856 746,37	44 584 594,18	Total Produits Exceptionnels	31 686 150,95	29 002 767,57
Participations des Salariés	0,00	0,00			
Impôts sur les Bénéfices	26 507 242,00	18 009 018,00			
TOTAL CHARGES	283 654 491,13	169 605 902,72	TOTAL PRODUITS	211 698 635,69	201 494 175,70
<i>Bénéfice</i>	0,00	31 888 272,98	<i>Perte</i>	71 955 855,44	0,00
TOTAL GENERAL	283 654 491,13	201 494 175,70	TOTAL GENERAL	283 654 491,13	201 494 175,70

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession

Cinq immeubles ont été vendus en 2023 :

- Bagnère-de-Bigorre - Monoprix pour 860 000,00 €, le 28 Avril.
- Lille Simon Vollant pour 410 600,00 € le 09 juin.
- Orléans pour 925 000,00 € le 15 juin.
- Paris Collisée pour 27 000 000,00 € le 20 juillet.
- Marseille Cantini pour 1 860 000,00 € le 16 novembre.

Mise en service chantier d'actif

La SAS AGLM IMMO a enregistré trois mises en service importantes suite à des rénovations lourdes d'immeubles. Il s'agit de :

- Paris Montholon pour un montant de 8 488 561,29 €
- Montreuil Gaumont pour un montant de 38 000 000,00 €
- Paris Grande Armée pour un montant de 12 351 208,40 €

Transmission Universelle de Patrimoine

La SAS AGLM IMMO a réalisé une TUP avec la SCI Ampère Villiers la date du délai de fin d'opposition, c'était le 3 mai 2023 inclus. Faisant ressortir un mali de fusion d'un montant de 241 279,25 €.

Provision et Reprise de dépréciation des Immeubles.

La SAS AGLM IMMO a enregistré des dotations à la provision de dépréciation durable pour sept immeubles et deux reprises. Il s'agit :

- Dotation Boulogne Vaillant pour un montant de 20 147 188,00 €
- Dotation Courbevoie Coupole pour un montant de 21 251 556,00 €
- Dotation Issy Lederc pour un montant de 79 761,00 €
- Dotation Metz Serpenoise pour un montant de 1 135 177,00 €
- Dotation Montreuil Gaumont pour un montant de 29 683 915,00 €
- Dotation St Denis New Corner pour un montant de 9 135 682,00 €
- Dotation Paris Belles Feuilles pour un montant de 43 482 525,00 €
- Reprise Orléans pour un montant de 190 922,33 €
- Reprise Villers les Nancy pour un montant de 531 464,62 €

Pour AGLM IMMO, les PDD immeubles, qui sont de 125MC, ne sont pas déductibles fiscalement malgré un résultat comptable déficitaire, la société paie un IS.

Selon le BOFIP, BOI-BIC-PROV-40-10-20-30-20160504, les dotations aux provisions pour dépréciation comptabilisées au titre de l'exercice sur l'ensemble des immeubles de placement ne sont pas déductibles à hauteur du montant des plus-values latentes sur ces mêmes immeubles existant à la clôture du même exercice.

Provision diverse

La SAS AGLM IMMO a enregistré une forte progression des provisions locataires due au contexte économique. Celle-ci s'élève à 1 768 437,61 € en 2023 contre 707 168,06 € en 2022.

Constitution de FUC ALM SilverPierre

Cession en date du 15 novembre 2023 des 99 parts sociale SilverPierre à La Mondiale pour un montant de 9 900 €.

Remboursement du compte courant SCI ALM SilverPierre en date du 29 novembre 2023 d'un montant de 81 507 370,45 € et d'un abandon de créance de 3 137 629,55 €.

Autres événements

Il a été décidé lors de l'AG du 30 juin 2023 de ne pas distribuer le résultat 2022 de la SAS AGLM IMMO qui était de 31 888 272,98 €

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la SAS AGLM IMMO sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n° 2014-03 relatif au PCG dans sa version consolidée).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.
Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2023.
Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les sommes portées au bilan, au compte de résultat et à l'annexe sont exprimées en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement ANC N° 2014-03 - relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société s'est conformée aux recommandations de France Assureurs.
Son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

France Assureurs définit 5 catégories d'immeubles, dont 4 concernent le patrimoine du groupe.

Composants	Habitations & bureaux		Habitations & bureaux				Immeubles IGH		Entrepôts	
	Pre 1945		Post 1945 Hors IGH							
	Bureaux Haussmannien non restructurés		Bureaux		Logements		Bureaux IGH			
	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P
GROS ŒUVRE	120	65%	80	65%	80	65%	70	40%	30	85%
CLOS COUVERT	35	10%	30	10%	30	10%	30	30%	30	5%
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	25	15%	25	15%	25	15%	25	25%	20	5%
CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX	15	10%	15	10%	15	10%	15	5%	10	5%

Les durées d'amortissements retenues sont cohérentes avec les recommandations de France Assureurs.

b) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

c) REGLES FISCALES

La SAS AGLM IMMO a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par la SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016.
SGAM AG2R LA MONDIALE - 14-16 boulevard Malesherbes- 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.
En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.
Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

Elle constate une charge d'IS nette de 26 507 242,00 €. Après IS, le résultat est une perte de 71 955 855,44 €.

d) AUTRES INFORMATIONS

- La SAS AGLM IMMO est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

- Dépôts de garantie des locataires
Montant total : 20 783 414,00 €

- Cautions bancaires des locataires
Montant total : 149 910 067,71 €

- MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT LA CERTIFICATION DES COMPTES : 81 396,00 € TTC

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

a) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2022	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2023
- Terrain	2 389 544 749,95	21 511 000,00		5 894 924,61	2 405 160 825,34
- Terrains Exploit.	76 292 318,00			1 359 140,00	74 933 178,00
- Constructions	1 902 037 270,76	16 189 603,87	68 081 187,11	10 449 509,19	1 975 858 552,55
- Constructions Exploit.	1 071 179 222,12	6 471 448,22		2 661 094,96	1 109 989 575,38
- Agencement Exploit.	0,00				0,00
- Immobilisation Corporelles en Cours	263 956 599,96	77 070 331,10	-61 609 738,89	1 940 368,73	277 476 823,44
- Immobilisation Corporelles en Cours Exploit.	5 549 075,09	1 907 426,65	-6 471 448,22		985 053,52
- Mail Technique Fusion Amort.	4 055 097,80			287 430,30	3 767 667,50
- Mail Technique Fusion Non Amort.	3 460 394,25			328 956,07	3 131 438,18
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	255 408 798,25			21 309 900,00	234 098 898,25
- Autres	65 893 296,68	19 801 711,44		1 651 942,30	84 043 065,82
Totaux	5 073 376 822,86	142 951 521,28	0,00	45 883 266,16	5 170 445 077,98
Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique					

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

IMMOBILISATIONS	01/01/2023	Augmentations	Diminut vite/rebus	Transf/fusion/provis.	Reprises	31/12/2023
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- Constructions	293 740 571,94	62 035 619,94	3 485 524,30	7 094 596,65		359 385 264,23
- Exploitations	43 226 958,49	2 447 818,64	878 923,67			44 794 853,46
- Mail Fusion	5 333 579,34	130 075,12	40 206,34			633 446,12
- Provision Deprec., Terrain	12 030 269,85	66 596 141,64			122 768,67	78 503 642,82
- Provision Deprec., Immeu.	20 020 647,54	58 319 662,00			599 618,28	77 740 691,26
Totaux	369 552 027,16	189 529 317,34	4 405 654,31	7 094 596,65	722 386,95	561 047 899,89

SUIVI DES MALIS DE FUSIONS

MALIS DE FUSION	Non amortissable	Amortissable		
	Valeur Brute	Valeur Brute	Amortissement	VNC
- Paris Brune	1 878 329,00	2 117 649,96	337 026,52	1 780 623,44
- Paris Montholon	833 114,56	850 926,36	134 971,33	725 955,03
- Paris 54 Ponthieu	200 580,86	174 374,11	35 466,02	138 908,19
- Paris Villette	419 413,76	614 717,07	116 984,35	498 732,72
- Rennes Beaumont	-	-	-	-
Totaux	3 131 438,18	3 767 667,50	623 448,12	3 144 219,38

ETAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER

IMMEUBLES	Valeur Brute	Mail de Fusion	Amortissements & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
ASNIERES AUGUSTE MAYET 1 Rue Auguste Mayet 92600 ASNIERES	23 013 908,76		1 892 032,89	21 121 877,07	27 570 000,00
BESANCON 20 Avenue Carnot 25000 BESANCON	30 094 52	34 009,81	54 054,71	54 004,71	54 000,00
BOULOGNE SEGUIN "L'ANGLE" 4 cours de l'Île Seguin 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	139 849 025,07	10 536 175,25	129 308 849,82	119 700 000,00	
BOULOGNE VALLANT "UP WEST" 58/60 Avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE BILLAN	76 415 714,95	23 915 715,13	52 499 999,92	52 500 000,00	
CAEN LECLERC 45/49 bd Leclerc 14000 CAEN	16 593 238,14	1 064 064,25	15 530 174,89	13 820 000,00	
CHATELLE 12 rue du gros chène 92370 CHATELLE	158 687,50		12 628,59	210 000,00	
CLICHY SANZILLON 3 155 boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY	16 541 424,28		16 541 424,28	16 541 424,28	
CLICHY SANZILLON "FACTORY" 50 rue Mme de Sanzillon 92110 CLICHY	101 217 898,89		4 655 520,89	96 562 378,00	86 430 000,00
CLICHY VICTOR HUGO "LOFT" 149 Bd Victor Hugo 92100 CLICHY	90 965 377,04		1 925 596,34	29 037 750,10	30 400 000,00
COURBEVOIE CAVELL "BRUYERES" 31 rue Edith Cavell 92400 COURBEVOIE	17 568 935,12		512 688,54	17 056 246,58	16 200 000,00
COURBEVOIE COUPOLE "EXALITS" 1 Passerelle de la Coupole 92400 COURBEVOIE	185 642 826,18		67 292 825,81	118 350 000,37	118 350 000,00
FORT-DE-FRANCE POINTE SABLES Route de la pointe des sables 97000 FORT DE FRANCE	126 675,00		31 197,17	95 677,83	97 000,00
ISSY GUNYMER "LEBWAYS" 9/23 rue du Colonel P. Avia 92130 ISSY LES MOULINEAUX	425 291 271,28		43 781 045,36	381 470 024,92	374 200 000,00
ISSY LECLERC 57 rue du Gal Leclerc 92130 ISSY LES MOULINEAUX	40 754 598,44		1 318 596,22	39 436 000,22	33 430 000,00
LEVALLOIS ANATOLE FRANCE 154 rue Anatole France 92300 LEVALLOIS PERRET	98 649 915,89		30 303 560,16	68 246 255,73	69 500 000,00
LILLE ACORA Rue Gustave Delory 59000 LILLE	24 615 177,67			24 615 179,67	24 615 179,67
LILLE CESAR FRANCK 15 Rue César Franck 59000 LILLE	156 138,00		17 359,58	138 778,42	160 000,00
LIMOGES V HUGO 23 Bd Victor Hugo 87038 LIMOGES	487 460,55		135 307,71	352 152,84	380 000,00
LYON ARCEA 44 bd de l'Artillerie 69007 LYON	44 624 880,43		1 103 374,96	43 521 505,47	40 230 000,00
MARSEILLE "BALTHAZAR" 2 Quai d'Arcenc 13002 MARSEILLE	47 660 632,32		12 615 177,14	35 048 862,18	46 400 000,00
MARSEILLE BLANCARDE 14 bd Blancarde 13004 MARSEILLE	11 011 911,01		254 397,73	10 757 513,28	10 250 000,00
METZ SERPENOISE 2 Rue Serpenoise 57000 METZ	7 364 685,73		1 384 885,28	6 000 000,45	6 000 000,00
MONS E. ZOLA "KACIA" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	3 292 576,90		274 925,54	3 017 651,36	2 873 000,00
MONS E. ZOLA "BOUGAINVILLE" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	2 123 438,00		292 742,12	1 830 695,88	2 906 000,00
MONS E. ZOLA "CHATAIGNER" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	5 366 657,11		423 053,20	4 943 603,91	4 116 000,00
MONS E. ZOLA "DOUGLAS" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	8 154 366,07		476 453,77	7 678 912,30	8 720 000,00
MONS E. ZOLA "ERABLE" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	2 394 356,91		1 11 083,28	2 283 273,63	1 495 000,00
MONS E. ZOLA "FRENE" 32 avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL	7 138 445,00		787 349,39	6 351 095,61	6 860 000,00
MONS E. ZOLA "ROMARIN" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	2 533 848,00		608 297,37	1 925 550,63	2 865 000,00
MONS E. ZOLA SALLE DES SPORTS 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	780 620,00			778 620,00	734 000,00
MONS E. ZOLA "TERRAIN LEBRUN" 32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL	802 117,00			802 117,00	188 000,00
MONS JEAN-JACQUES ROUSSEAU 10 10 Rue Jean Jacques-Rousseau 59370 MONS EN BARC	148 762,72		42 061,44	376 701,28	103 000,00
MONS REPUBLIQUE 4 Place de la République 59370 MONS EN BAROEUL	1 039 003,91		236 743,90	802 260,01	630 000,00
MONS ROUSSEAU 6 6 Rue Jean Jacques-Rousseau 59370 MONS EN BAROEUL	51 368,00		12 584,89	38 683,11	56 000,00
MONS ROUSSEAU 8 8 Rue Jean-Jacques Rousseau 59370 MONS EN BAROEUL	91 408,00		6 653,73	84 754,27	100 000,00
MONS VERNOT "GINGKO" 9 Avenue Virmot 59370 MONS EN BAROEUL	151 468,00		37 640,45	113 827,55	150 000,00
MONS VERNOT "PARKINGS" Parking des Jardins 59370 MONS EN BAROEUL	1 222 538,00			1 222 538,00	1 984 000,00
MONTREUIL GAUMONT 30-32NvGaumont 53 rue Ermete 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS	137 682 832,88		51 482 932,44	86 100 000,44	86 100 000,00
NANTERRE "UPSIDE" COEUR UNIVERSITE 92000 NANTERRE	113 514 761,40		6 982 183,12	106 532 578,28	88 340 000,00
NEUILLY CHARLES DE GAULLE 168 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE	116 481 029,36		3 308 890,06	113 175 139,30	121 350 000,00
NEVERIS 18 et 20 rue Hoche 58000 NEVERIS	429 313,36		102 277,97	326 035,39	300 000,00
PARIS "10 GRENELLE" 3/11 Rue Nélaton 75015 PARIS	319 156 628,84		32 655 277,08	286 601 350,86	324 000 000,00
PARIS ALBERT 1ER 5 rue François 1er 75008 PARIS	122 612 241,89		13 296 252,23	109 316 989,66	183 100 000,00
PARIS ALESIA Moulin Vert 75014 PARIS	3 937 608,10		105 169,51	3 832 438,59	3 500 000,00
PARIS ANPRE VILLIERS 102 avenue de Villiers 75017 PARIS	38 076 103,63		7 342 512,19	30 733 591,44	30 390 000,00
PARIS BATIGNOLLES "SEASON" 39 Rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS	207 774 704,96		20 110 499,21	187 664 205,75	250 000 000,00
PARIS BELLES FEUILLES 61-63 Rue des Belles Feuilles 75016 PARIS	316 521 952,09		47 121 862,45	269 399 999,64	269 400 000,00
PARIS BRUNE 35/37 Boulevard Brune 75014 PARIS	51 118 153,36	3 795 978,96	11 107 384,52	43 806 147,70	74 410 000,00
PARIS CHATEAUDUN 44 à 48 rue de Chateaudun 75009 PARIS	204 690 242,65		4 190 749,74	200 499 492,91	221 970 000,00
PARIS COURCELLES 161/163 Rue de Courcelles 75017 PARIS	33 082 889,36		4 039 979,50	29 043 409,86	35 170 000,00
PARIS DORNIOW "LA CHAPELLE" 60 bis rue Marx Dormoy 75018 PARIS	16 852 428,50		577 147,60	16 375 280,90	15 180 000,00
PARIS EDISON 40 avenue Edison 75013 PARIS	352 000,00		60 686,14	291 313,86	620 000,00
PARIS GRANDE ARMEE 65/67 Av. de la Grande Armée 75016 PARIS	80 849 709,45		899 624,40	79 980 085,05	92 120 000,00
PARIS HAUSSMANN 92 à 96bis Bld Haussmann 75008 PARIS	284 280 628,25		8 492 724,59	255 787 903,66	245 830 000,00
PARIS INVALIDES 35-37 boulevard des Invalides 75007 PARIS	196 454 221,50			196 454 221,50	199 454 231,80
PARIS JAURES "BELVEDERE" 118 rue Jean Jaurès 75019 PARIS	16 566 485,32		765 439,57	15 801 045,75	15 830 000,00
PARIS LIEGE 37 Rue de Liège 75008 PARIS	34 407 696,05		5 100 321,40	29 307 374,65	41 200 000,00
PARIS LOSSIERAND 117 rue de Lossierand 75014 PARIS	6 164 033,95		332 277,82	5 831 756,13	6 340 000,00
PARIS MALECHERIES 22 Bd Malecheries 75008 PARIS	96 659 166,86		4 727 527,86	93 931 638,83	117 950 000,00
PARIS MONTHELON 26 Rue de Montholon 75009 PARIS	78 779 362,92	1 694 040,92	13 657 079,57	66 816 324,27	129 030 000,00
PARIS PENTHIEVRE "HIGHT" 8 Rue de Penthievre 75008 PARIS	138 594 378,14		6 561 065,53	132 033 312,61	181 500 000,00
PARIS PONTNEUF 54 Rue de la Vierge 75006 PARIS	11 899 782,49	374 954,97	2 762 760,23	9 511 967,34	17 620 000,00
PARIS PROVENCE 60 Rue de Provence 75009 PARIS	14 319 854,55		2 264 892,27	12 055 002,28	19 410 000,00
PARIS RICHELIEU 98/102 Rue Richelieu 75002 PARIS	112 269 912,81		14 075 326,84	98 194 585,97	159 390 000,00
PARIS ROCHER "OLKOS" 37/41 Rue du Rocher 75008 PARIS	113 250 453,38		13 789 210,46	99 501 252,92	145 700 000,00
PARIS SAINT LAZARE 49 à 57 rue de Saint Lazare 75009 PARIS	12 974 802,96		12 977 365,89	11 671 739,63	116 100 000,00
PARIS SECRETAN 13/15 av. de Secrétan 75019 PARIS	12 974 802,96		858 878,82	12 115 923,44	12 080 000,00
PARIS UNIVERSITE 137/139 Rue de l'université 75007 PARIS	124 285 583,10		14 144 565,14	110 141 017,96	149 420 000,00
PARIS VICTOIRE 65/67 Rue de la Victo 75009 PARIS	110 621 198,53		12 594 347,57	98 026 850,96	135 600 000,00
PARIS VILLETTE 170/174 Bd de la Villette 75019 PARIS	37 207 860,10	1 034 130,83	10 517 153,23	27 724 837,70	52 640 000,00
PUTEAUX DION BOUTON 37-39 Quai Dion Bouton 92800 PUTEAUX	19 525 774,00		2 306 646,49	17 419 127,51	21 490 000,00
PUTEAUX VALMY "BELVEDERE" 1-7 Cours Valmy 92606 PUTEAUX LA DEFENSE	182 081 631,47		18 082 848,17	163 008 785,30	172 070 000,00
ROUEN CROIX HORLOGE 71 rue du Gros Horloge 76000 ROUEN	12 398 748,99		344 175,27	12 054 573,72	9 600 000,00
SAINT DENIS NEW CORNER 2 Avenue du Stade de France 93200 SAINT DENIS	75 834 836,32		14 724 378,28	61 110 458,04	61 110 000,00
SURESNES COMMANDANT RIVIERE 11/17 Rue du Cdt Rivière 92150 SURESNES	23 569 985,39		1 975 557,36	21 594 428,03	26 530 000,00
TOULOUSE ALSACE LORRAINE 39 rue Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE	23 322 612,95		7 785 201,79	22 537 411,16	19 170 000,00
VILLEJUIF JAURES 34 rue Jean Jaures 94800 VILLEJUIF	9 147 657,97		583 018,92	8 564 639,05	8 300 000,00
VILLERS LES NANCY BEAUDRICOURT 31 bd Beaudricourt 54600 VILLERS LES NANCY	6 014 698,77		784 698,77	5 230 000,00	5 230 000,00
Totaux	4 845 404 008,23	6 899 105,68	561 047 899,89	4 291 255 214,02	4 882 309 835,75

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés			
- Clients et comptes rattachés	12 648 053,45	10 934 812,97	1 713 240,48
- Autres créances	7 020 874,69	5 539 512,79	1 481 361,90
Totaux	19 668 928,14	16 474 325,76	3 194 602,38

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	32 115 458,05	32 115 458,05		
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00		
Emprunts et dettes financières divers	21 897 429,00	3 136 490,57	3 491 245,47	15 269 692,96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 036 825,32	9 036 825,32		
Dettes fiscales et sociales	335 664,00	335 664,00		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés	30 595,20	30 595,20		
Autres dettes	1 770 295,40	1 770 295,40		
Totaux	65 186 266,97	46 425 328,54	3 491 245,47	15 269 692,96

Les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTE FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) – 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00
– 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs (factures non parvenues) – 31/12/2023	834 331,40	8 199 313,32	3 180,60	9 036 825,32
– 31/12/2022	336 152,17	2 350 980,28	19 686,79	2 706 819,24
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE AG2R (factures reçues) – 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00
– 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00
GIE AG2R – 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00
– 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TTC				
TOTAL TTC – 31/12/2023	834 331,40	8 199 313,32	3 180,60	9 036 825,32
TOTAL TTC – 31/12/2022	336 152,17	2 350 980,28	19 686,79	2 706 819,24

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

GIE AG2R	31/12/2023	31/12/2022
<u>Charges d'Exploitation</u>		
Sous Traitance Générale	10 282,00	206 419,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2023	31/12/2022
<u>Immobilisations Financieres</u>		
Titres de participation	762,00	762,00
<u>Charges Financieres</u>		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	3 212 498,25	239 901,01
<u>Emprunt & Dettes Aupres Ets Cdt</u>		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	32 115 458,05	193 070 345,80
<u>Produits Financiers</u>		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	221 386,00	755 604,46
68 FAUBOURG	31/12/2023	31/12/2022
<u>Immobilisations Financieres</u>		
Titres de participation	121 217 354,98	121 217 354,98
82-92 REAUMUR	31/12/2023	31/12/2022
<u>Immobilisations Financieres</u>		
Titres de participation	112 879 257,27	112 879 257,27
SCI Ampère Villiers	31/12/2023	31/12/2022
<u>Immobilisations Financieres</u>		
Titres de participation	0,00	21 300 000,00
SCI ALM Silverpierre	31/12/2023	31/12/2022
<u>Immobilisations Financieres</u>		
Titres de participation	0,00	9 900,00
<u>Autres Créances</u>		
C/crt ALM Silverpierre	0,00	84 645 000,00
<u>Charges Except. Operation en Capital</u>		
C/crt ALM Silverpierre	3 137 629,55	0,00
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2023	31/12/2022
<u>Autres Créances</u>		
C/crt AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	0,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2023	31/12/2022
<u>Autres Créances</u>		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	0,00	2 700 876,00
<u>Emprunt et Dettes Financieres</u>		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	1 114 015,00	0,00

RECAPITULATIF	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations Financieres	234 097 374,25	255 407 274,25
Autres Créances	0,00	87 345 876,00
Charges Financieres	3 212 498,25	239 901,01
Charges d'Exploitation	10 282,00	206 419,00
Produits Financiers	221 386,00	755 604,46
Emprunt et Dettes Financieres	1 114 015,00	0,00
Charges Except. Operation en Capital	3 137 629,55	0,00
Emprunt & Dettes Aupres Ets Cdt	32 115 458,05	193 070 345,80

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
LA MONDIALE	12 004 256	1 200 425 600,00
AG2R PREVOYANCE	1 386 763	138 676 300,00
PRIMA	286 577	28 657 700,00
VIASANTE	160 573	16 057 300,00
ARPEGE PREVOYANCE	125 752	12 575 200,00
La Mondiale Retraite supplémentaire (Parts de 100 €)	8 594 357	859 435 700,00
	22 558 278	2 255 827 800,00

Les associés dans la SAS AGLM IMMO au 31 Décembre 2023 sont la Société LA MONDIALE située au 32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 53,21% des parts composant le capital social, la Société AG2R PREVOYANCE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 6,15% des parts composant le capital social, la Société PRIMA 37, Boulevard Brune à PARIS (75014) qui détient 1,27% des parts composant le capital social, la Société VIASANTE MUTUELLE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 0,71% des parts composant le capital social, la Société Arpege Prévoyance 143, Avenue Aristide Briand à MULHOUSE (68100) qui détient 0,56% des parts composant le capital social, et la Société La Mondiale Retraite supplémentaire 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 38,10% des parts composant le capital soci

	SOLDE AU 31/12/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2023
Capital	2 255 827 800,00			2 255 827 800,00
Capital souscrit non appelé	0,00			0,00
Prime d'Apport	2 009 841 268,89			2 009 841 268,89
Prime d'Emission	324 025 971,42			324 025 971,42
Reserve legale	10 444 101,04	1 594 413,65		12 038 514,69
Réserves Indisponibles	0,00			0,00
Report à nouveau	93 078,61	30 293 859,33		30 386 937,94
Résultat	31 888 272,98		103 844 128,42	-71 955 855,44
TOTAL	4 632 120 492,94	31 888 272,98	103 844 128,42	4 560 164 637,50

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés est passé de 18 009 018,00 € en 2022 à 26 507 242,00 € en 2023.

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.											
1. Filiales											...
SAS 82-92 REAUMUR	16 885 254	13 607 041	100	112 879 257	112 879 257	0	0	4 313 959	1 620 563	0	...
SARL 68 FAUBOURG	64 289 800	1 571	100	121 217 355	121 217 355	0	0	7 197 180	4 553 430	0	...
SCI ALM SILVERPIERRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SCI AMPERE VILLIERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
2. Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
SCI FONCIERE RESICOFFIM	30 500		30	1 399 530	1 399 530	0	0				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				37 179 894	37 179 894	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				28 713 403	28 713 403	0	0			0	...

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture des comptes annuels au 31 décembre 2023



AGLM IMMO

SAS au capital de 2 255 827 800 €
Siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul
817 487 077 RCS Lille Métropole

.....

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 14 mai à 11 heures, les actionnaires de la société AGLM IMMO se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social d'AG2R LA MONDIALE, 14-16 boulevard Malesherbes – 75008 Paris, sur convocation du Président.

Sont présents :

La Mondiale,

Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation,
ayant son siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 775 625 635,

détenant 12 004 256 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

La Mondiale Retraite Supplémentaire

Société anonyme,
Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances
ayant son siège social : 32 avenue Emile Zola – 59370 Mons-en-Barœul
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 903 475 515

détenant 8 594 357 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Benoit Courmont, Directeur général,

et

AG2R Prévoyance,

Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 333 232 270,

détenant 1 386 763 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

Prima,

Société anonyme régie par le Code des assurances,
ayant son siège social : 37 boulevard Brune - 75014 Paris,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris,
sous le numéro 333 193 795,

détenant 286 577 actions de 100 euros,

représentée par Madame Pascale Soyeux, Directeur général,



et

Arpege Prévoyance,
Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 143 avenue Aristide Briand – 68067 Mulhouse
identifiée au SIREN sous le numéro 315 588 376,

détenant 125 752 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Philippe Dabat, Directeur général,

et

ViaSanté Mutuelle,
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 777 927 120,

détenant 160 573 actions de 100 euros,

représentée par Madame Céline Cornet, Directeur général,

détenant ensemble la totalité des 22 558 278 actions composant le capital social de la Société, seuls actionnaires de **AGLM IMMO.**

Monsieur Xavier Pelton, Directeur général de la Société, est également présent.

L'Assemblée est ainsi en mesure de délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Les actionnaires, après avoir été informés que le Commissaire aux comptes de la Société, KPMG SA, dûment convoqué, est absent et excusé, ont désigné comme Président de séance le Directeur général.

Le Directeur général a appelé les points à l'ordre du jour :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes 2023 et quitus au Président et au Directeur général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Nomination d'un Commissaire aux apports ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Directeur général déclare qu'à compter de la convocation, tous les documents ci-dessous énoncés ont été tenus à la disposition des actionnaires au lieu du siège social, qu'ainsi les actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts :

- copie des courriers de convocations ;
- de l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2023 ;
- du rapport de gestion du Président ;
- des rapports du Commissaire aux comptes ;
- du texte des résolutions proposées ;

L'Assemblée lui en donne acte.

Lecture est donné du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, les actionnaires, après échanges de vues, ont adopté les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



En conséquence, elle donne quitus entier et définitif au Président et au Directeur général, de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice 2023 d'un montant de 71 955 855,44 € et le compte report à nouveau d'un montant de 30 386 937,94 €, formant un total à affecter de – 41 568 917,50 € de la façon suivante :

- - 41 568 917,50€ au compte report à nouveau.

L'Assemblée générale prend acte du montant des dividendes distribué au titre des 3 derniers exercices :

- 2022 : 0 euros.
- 2021 : 92 137 028,60 euros, soit 4,10 euros par action,
- 2020 : 45 165 628,56 euros, soit 2,04 euros par action,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions telles que visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Dans le cadre des apports de l'immeuble Paris France Airtime et éventuellement de l'immeuble Gentilly Reverside, de La Mondiale à AGLM Immo, rémunéré par de nouvelles actions d'AGLM IMMO au titre d'une augmentation de capital devant intervenir au plus tard le 31/12/2024, l'Assemblée générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux apports, Grant Thornton, 29 rue du Pont - 92200 Neuilly-Sur-Seine, afin que soit établi un rapport sur la valeur desdits apports en nature.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes formalités de publicité, dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

Olivier Arlès
pour **La Mondiale**

e50b202e-3d5f-3afc-a56c-e0d7cfc5f8b
2024-05-30 13:09:57 UTC

Pascale Soyeux
pour **Prima**

40746dd5-5232-303c-a544-9b0635cb0a34
2024-05-31 17:07:19 UTC

Philippe Dabat
pour **Arpege Prévoyance**

02ced613-e84b-3ff8-bb60-5d38877b132f
2024-06-05 07:56:05 UTC

Olivier Arlès
pour **AG2R Prévoyance**

33953e09-df84-3b75-a342-a9778090460c
2024-05-30 13:17:44 UTC

Céline Cornet
pour **ViaSanté Mutuelle**

c3d486ac-1949-324e-85d1-894f5b2b8539
2024-06-05 16:33:34 UTC

Benoit Courmont
pour **La Mondiale Retraite Supplémentaire**

0b71d220-4676-3291-9e81-857033f1e994
2024-06-03 05:26:47 UTC